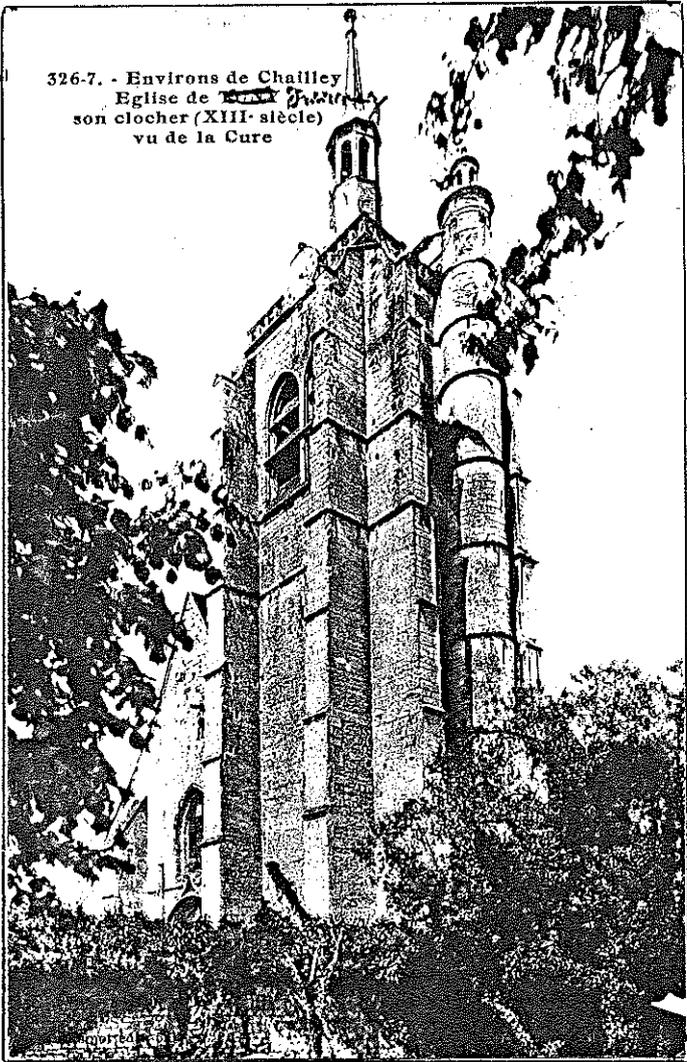


TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNNNNN	NNNN	YYYYYYYYYY	
TTTT	UUUU	UUUU	RRRR RRRR	NNNN NNNNNN	NNNN	YYYYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNNNN	NNNN	YYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNNNN	NNNN	YYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNNNN	NNNN	YYYY	

=====

" T U R N Y , N O T R E C O M M U N E "

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Le Maire et le Conseil Municipal,
sont heureux de vous présenter
leurs Meilleurs Voeux pour 1986.
Au seuil de cette nouvelle année,
nous formons pour vous et les
vôtres, des souhaits sincères de
santé, de bonheur et de joie, et
pour Turny, la chance de demeurer
un havre de paix, de prospérité,
d'entente et d'amitié dans le tour-
billon chaotique qui nous entoure.

EDITORIAL :

Amis de Turny,

La décentralisation est un mot à la mode et depuis bientôt trois années, vous le retrouvez régulièrement sous ma plume.

Je ne tiens pas aujourd'hui à en relever les conséquences à notre niveau communal, car si les textes législatifs existent, on est encore bien loin d'un réel transfert des compétences et des moyens

Des pouvoirs nouveaux promis aux communes, des libertés nouvelles, des possibilités de choix que l'on nous a fait miroiter, rien de tout cela n'est arrivé et vous savez bien que les délais que l'on devait raccourcir pour instruire les dossiers sont toujours aussi longs, que les décisions importantes se prennent encore ailleurs, que là où il fallait 2 formulaires il en faut maintenant 4, et que l'Administration n'a rien perdu de sa toute puissance et de son inertie.

Certes notre voix commence à se faire entendre grâce à l'action du Conseil Général et de son Président ; mais vous devez savoir que notre désir est de briser ces carcans et de ramener la faculté de décision à votre niveau.

Mais la critique est facile me direz-vous et la décentralisation peut aussi s'appliquer à notre Commune.

Dans chaque domaine de la vie communale, il existe une Commission dont le Président est responsable vis-à-vis du Conseil Municipal, du Maire, mais aussi et surtout vis-à-vis de vous. Si vous jugez que vous n'êtes pas assez informés sur le travail de telle ou telle Commission, vous devez le dire : c'est le seul moyen d'y remédier. L'avis de chacun est important en démocratie car il permet de mettre en évidence l'intérêt général, surtout si quelquefois il nous faut bousculer des intérêts particuliers.

La complexité des problèmes qui peuvent se poser journellement, nécessite un travail d'équipe où chacun doit savoir prendre ses responsabilités.

Tous ensemble nous avons la lourde tâche de mener à bien les destinées de Turny et ce n'est que dans l'unité, le courage et la ténacité, loin des querelles et des rancunes, que nous pouvons conserver à notre village tout ce qui fait sa fierté et son originalité.

Alain Brousseau

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 1985 :

Le 12 septembre 1985, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, à l'exception de M. Santandreu, représenté, et de M. Jarrousse, absent non excusé.

Secrétaire de séance : M. J.P Vannson.

Après lecture, le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Convention "Informatique pour tous" :

Après lecture faite par le Maire, le Conseil accepte, à l'unanimité, la signature de cette convention. L'Etat s'engage à doter la Commune d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un téléviseur qui deviendront propriété de la Commune le 1er janvier 1989. La Commune s'engage à assurer les frais de fonctionnement.

Vie scolaire :

Le Conseil :

- accepte le nouveau tarif 1985-1986 de la Chaillotine de 13,76 F TTC par repas, soit une augmentation de 7 %,
- maintient à 2,50 F par repas la subvention municipale,
- autorise le règlement des frais scolaires 1983-1984 à Chailley, soit 45.000 F,
- propose à Sormery une participation de 500 à 550 F par enfant pour l'année 1984-1985 et souhaite une négociation à partir des chiffres de coût réel pour l'année en cours,
- demande au Maire de n'accorder aucune dérogation aux enfants de Turny qui voudraient être scolarisés ailleurs,
- autorise le paiement des indemnités représentatives de logement aux institutrices non logées, dès notification de la somme exacte par le Préfet, et prévoit d'inscrire cette somme au budget supplémentaire de 1985.

Finances :

Le Conseil Municipal :

- décide de porter de 5 % à 10 % la prime de garde-champêtre de M. Justin, compte-tenu des services rendus,

Finances : (suite)

- ramène de 250 F à 50 F le droit de licence applicable aux établissements de 4ème catégorie.

Plan d'Occupation des Sols :

Le Maire informe le Conseil :

- que la DDASS peut se charger d'une vingtaine de sondages pour la perméabilité des sols dans les zones présumées constructibles,
- que le G.E.P invite le Conseil à une réunion d'information sur l'étude d'adaptabilité des sols et l'étude architecturale, le 20 septembre.

Bois et Forêts :

Le Conseil :

- est informé que la coupe de bois n° 33 de 113 M3 sera vendue à Auxerre le 23.10.85 à 8 H,
- porte au 15.10 le délai maximum de vidange des portions.

Travaux :

Le Conseil Municipal :

- autorise M. Lamidé à effectuer une évacuation de ses eaux pluviales dans le ruisseau et charge le Maire de passer une convention avec lui,
- décide d'implanter sur une partie du terrain de sport, l'espace prévu pour l'accueil des nomades : superficie de 1.000 à 1.500 M2, équipement poste d'eau, coffret forain électrique, deux lunettes turques sur fosse de vidange, sol en calcaire compacté et grave. Il charge le Maire de demander rapidement les devis nécessaires pour être soumis à la Commission des Travaux.

Questions diverses :

- le Maire fait part au Conseil des remerciements du Club Moto pour la subvention accordée,
- Mme Corgeron rappelle la collecte des tissus le 28 septembre. Des points de ramassage sont déterminés,
- Mme Corgeron informe également le Conseil de l'exposition Victor Hugo samedi 14 de 15H à 17H, mardi 17 de 15H à 17H, jeudi 19 de 15H à 18H,
- le Conseil décide de maintenir à 20.000 F la somme consacrée au lavoir de Linant. Une discussion sur la maîtrise d'oeuvre s'établit. Le Conseil reporte sa décision, désirant plus ample information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 H 10.

Fait à Turny le 12 septembre 1985, et ont signé les membres présents.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 1985 :

Le 24 septembre 1985, à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, à l'exception de Mme Petit, excusée, Mme Challancin, MM Claude Chérest, J.M Foucher, Santandreu, représentés, et MM Jarrousse et Piat, absents non excusés.

Secrétaire de séance : M. Pierre Chérest

Plan d'Occupation des Sols :

Par 6 non, 5 oui et une abstention, le Conseil repousse la proposition d'étude d'adaptabilité des sols par la D.D.E. Il rejette aussi la demande d'étude architecturale, et se contentera de l'étude de règlement des P.O.S. des communes voisines pour établir celui de Turny.

Forêt :

Le Conseil accepte l'estimation de l'O.N.F. pour la délivrance de l'affouage de la coupe N° 33.

Terrain de sports :

Pour agrandir le terrain, le Conseil accepte par 10 oui et 2 non, la proposition du Maire d'acheter le terrain de Me Michaut, cadastré ZH 69, de 580 M2.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.

Fait à Turny le 24 septembre 1985, et ont signé au registre les membres présents.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 31 OCTOBRE 1985 :

Le 31 octobre 1985 à 20 H 30, le Conseil s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les Conseillers en exercice, sauf :

Absents représentés : MM Claude Chérest et Santandreu,

Absents excusés : MM Leplus et Piat,

Absent non excusé : M. Jarrousse.

Secrétaire de séance : Me Challancin.

Assistait également à la séance M. A. Jeangérard, Secrétaire de Mairie.
Me Mazet, Receveur Municipal était excusée.

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Finances :

Compte administratif 1984 :

Lecture faite, le compte administratif 1984 du Maire et le compte de gestion du Receveur Municipal, laissent apparaître un excédent global de 392.942 F, alors que celui du Bureau d'Aide Social est de 7.400 F.
Le Conseil adopte le compte administratif et le compte de gestion à l'unanimité.

Budget supplémentaire 1985 :

Etabli par le Maire, compte tenu des vœux des différentes Commissions, il s'élève à 773.682 F qui se répartissent en 471.782 F en fonctionnement et 301.900 F en investissement.

Il est adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.

Le budget supplémentaire du Bureau d'Aide Social s'élevant à 9.100 F, est adopté à l'unanimité.

En outre, le Conseil accepte les virements de crédits suivants, en section d'investissement, budget primitif de 1985 :

- compte 210, acquisition terrain Barrochin à compte 210 acquisition terrain Michaut : 8.000 F.
- compte 232, aménagement Agence Postale à compte 232, transformation ancienne école de Linant, 30.000 F,
- compte 232, aménagement lavoir de Linant à compte 232, transformation ancienne école de Linant, 20.000 F,
- compte 233, aménagement Place de la Mairie à compte 233, réfection enduits, 20.000 F.

Echange de terrains :

Le Conseil donne pouvoir au Maire pour signer au nom de la commune, les actes concernant l'échange multilatéral en cours sur la commune :

- parcelles reçues : ZD 113, ZL 81, ZL 82, ZL 86, ZL 87, ZL 92, ZL 93,
- parcelles échangées : ZD 110, ZD 111, ZL 97, ZL 98, ZL 99, ZL 100, ZL 101,

Le Conseil réactualise la délibération du 6 janvier 1983, et autorise le Maire à signer les actes permettant l'échange d'un terrain pour envisager l'agrandissement du cimetière. Cet échange concerne les parcelles ZD 11 et ZP 23 contre la parcelle ZH 136 appartenant à M. Pierre Chérest.

Questions diverses :

Le Maire :

- lit au Conseil une lettre du Syndicat des Eaux confirmant qu'il ne possède dans ses archives aucun sondage géologique sur Turny,
- informe le Conseil que des mesures de sauvegarde seront prises au lavoir de Linant pour éviter les risques d'accidents et d'aggravation des dégâts,
- communique au Conseil le prix de vente de la coupe de chênes 1985 : 33.000 F,
- donne lecture d'une demande de M. Magnani, instituteur C.M à Chailley, envisageant une classe de neige pour cette année.
Le Conseil donne son accord, se réservant le droit de discuter des conditions financières lorsqu'elles seront connues,
- fait part au Conseil des remerciements des Paralysés de France,
- demande au Conseil l'accord pour solliciter des subventions pour les travaux d'évacuation des eaux pluviales à l'Hôpital et au Saudurand,
- est invité avec un Conseiller, au repas annuel des Pompiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 H 20.

Fait à Turny le 31 octobre 1985, et ont signé les membres présents.

ETAT-CIVIL :

Naissance : Sosthène BERNARD, né le 20 octobre 1985, petit fils de M et Me HEDOU.

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès : - M. Robert VILLAIN, le 20 septembre 1985 dans sa 76ème année,
- Mme Catherine SCHWAB, le 9 novembre 1985 dans sa 83ème année,
- Mme Charlotte RENOYER, le 9 décembre 1985 dans sa 100ème année,

Toutes nos condoléances aux familles.

.../...

PERMANENCES MAIRE & ADJOINTS :

les mercredis de 17 h 30 à 19 h

- 4.12 - A. BROUSSEAU
- 11.12 - A. BROUSSEAU
- 18.12 - G. CORGERON
- 8.01 - A. BROUSSEAU
- 15.01 - G. CORGERON
- 22.01 - G. CORGERON
- 29.01 - A. BROUSSEAU
- 5.02 - A. BROUSSEAU
- 12.02 - G. CORGERON
- 19.02 - A. BROUSSEAU
- 26.02 - G. CORGERON
- 5.03 - A. BROUSSEAU
- 12.03 - G. CORGERON
- 19.03 - A. BROUSSEAU
- 26.03 - G. CORGERON
- 2.04 - A. BROUSSEAU
- 9.04 - G. CORGERON
- 16.04 - A. BROUSSEAU
- 23.04 - G. CORGERON
- 30.04 - A. BROUSSEAU

les samedis de 10 h 30 à 12 h

- 7.12 - J.M. FOUCHER
- 15.12 - Y. PESCHEUX
- 22.12 - J.M. FOUCHER
- 29.12 - Y. PESCHEUX
- 4.01 - J.M. FOUCHER
- 11.01 - Y. PESCHEUX
- 18.01 - J.M. FOUCHER
- 25.01 - Y. PESCHEUX
- 1.02 - G. CORGERON
- 8.02 - Y. PESCHEUX
- 15.02 - J.M. FOUCHER
- 22.02 - Y. PESCHEUX
- 1.03 - J.M. FOUCHER
- 8.03 - Y. PESCHEUX
- 15.03 - J.M. FOUCHER
- 22.03 - Y. PESCHEUX
- 29.03 - J.M. FOUCHER
- 5.04 - Y. PESCHEUX
- 12.04 - J.M. FOUCHER
- 19.04 - Y. PESCHEUX
- 26.04 - J.M. FOUCHER

COMMISSION DES FÊTES & LOISIRS :

La Commission des Fêtes & Loisirs, remercie bien sincèrement les commerçants et artisans de Turny, qui ont offert des coupes et des primes lors de la course cycliste organisée pour la fête patronale.
Ces mêmes remerciements s'adressent aussi aux diverses associations de Turny pour leur générosité.

Jean-Marc Foucher

CAISSE DES ECOLES :

Compte-rendu de la réunion du 6 novembre 1985.

Etaient présents : M. Brousseau
M. Foucher
Me Fray
Me Giorza
Me Pescheux
Me Petit

Cette réunion de début d'année, avait pour objet le budget annuel, qui s'établit comme suit :

.../...

Prévisions des dépenses 15.500 F

se décomposant ainsi : - fournitures (livres scolaires, etc...)... 5.000 F
- déplacements, voyages et excursions 2.500 F
- subventions 1.000 F
- bals, tombolas, fêtes 7.000 F

rentrées supplémentaires : - produits bals, fêtes 13.500 F
- dons et quêtes 1.300 F
- garderie 700 F

Actuellement en caisse : 10.889 F

Aucune objection de la part du Comité qui donne, d'autre part, son accord pour l'organisation d'une Classe de Neige.

Sur la demande de Me Vassent, il serait bon de prévoir l'achat de quelques jouets pour les enfants de la garderie.

"C'est le moment où les enfants font un peu de place pour les nouveaux jouets du Père Noël. Si vous avez des jouets, en bon état, convenant à des enfants de 3 à 6 ans, la garderie de l'école maternelle serait heureuse de les recevoir."

COMITE DES FETES & FOYER RURAL :

Calendrier des activités pour l'année 1986 :

- 15 février : bal costumé avec l'orchestre "Ca Balance",
- 12 avril : repas dansant,
- 24 mai : bal de la Fête,
- 13 juillet : feu d'artifice,
- 4 octobre : après-midi jeux,
- 14 décembre : Noël pour les enfants,

Arbre de Noël :

Il a eu lieu le dimanche 15 décembre à 15 h à la salle des Fêtes de Turny. Au programme : spectacle pour enfants, suivi d'un goûter et de l'arrivée du Père Noël pour tous les enfants de la commune.

Les membres du Comité des Fêtes

SAPPEURS-POMPIERS :

Bilan des interventions 1985 :

- 6 manoeuvres,
- 4 feux de cheminées,
- 15 guêpiers

.../...

Le corps des Sapeurs-Pompiers remercie les habitants pour avoir pris beaucoup de précautions en période de sécheresse, pour le brûlage des herbes et paille.

Nous invitons les personnes désirant se divertir à la soirée du 25 janvier, lors du bal que nous organisons avec l'orchestre "Top Orchestra". Le meilleur accueil vous sera réservé.

Claude Hugot

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL : (A.D.M.R.)

Dans la salle du Foyer socio-culturel, le 26 octobre, les artistes du Foyer Rural de Beugnon interprétaient "La bonne planque". Une pièce pleine de gaieté et de quiproquos, jouée avec fougue et qui a enchanté les spectateurs.

Le 23 novembre, dans cette même salle, la soirée Choucroute traditionnelle, réunissait 180 convives appréciant un repas de qualité, et oubliant pour un moment les soucis quotidiens dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Le bénéfice de ces deux soirées permettra à l'association de continuer son oeuvre sociale.

Une responsable : Louise Royer

CLUB MOTO :

Les membres du bureau du Club Moto de Turny, tiennent à remercier toutes les personnes qui ont fait des dons pour l'association. Nous regrettons de ne pouvoir toutes les citer car il y en a beaucoup.

Nous espérons que le gymkana du 22 septembre a plu aux spectateurs, malgré la poussière. 29 crossmen étaient au rendez-vous.

De nombreuses coupes et autres récompenses leur ont été remises grâce à la générosité des habitants de Turny et des communes voisines.

La présence de deux pompiers, qui spontanément ont offert leurs services, nous a fait plaisir, ainsi que celle des membres du Conseil, et d'autres associations de Turny ; Comité des Fêtes et Tempes Grises.

Merci à tous. A l'année prochaine.

Joyeux Noël et bons voeux de Nouvel An.

A. Giorza

REFLEXIONS DE M. LE CURE :

J'ai lu comme vous j'en suis sûr, les derniers articles concernant l'église de Turny qui offre un gracieux ensemble dont Turny peut s'enorgueillir. Malheureusement, des imbéciles viennent détruire les efforts qui sont faits pour conserver à cet édifice son aspect de jeunesse.

Qui saurait critiquer les énergies déployées pour restaurer les vitraux qui étaient, avouons-le, en piteux état et qui permettaient aux oiseaux d'être des habitants indésirables.

Hélas, comme M. le Maire à propos de la pendule, je crie "au vandalisme" en face de ce qui vient de se passer : grillage protecteur arraché, vitrail cassé pour entrer dans l'église et voler un lutrin d'une grande valeur pour son ancienneté.

Cette façon d'agir est devenue monnaie courante dans la région. On ne compte plus les églises visitées pour dérober des objets de valeur.

.../...

Oui c'est déplorable ! Que faire ? Fermer les églises. Alors on casse ! Malgré tout, il ne s'agit pas de baisser les bras, mais de persévérer dans cette oeuvre de rénovation et d'entretien.
Oui, merci à la municipalité et à tous les bénévoles, qui vont de l'avant pour que notre église garde sa jeunesse.

Abbé H. Dubois

LES AMIS DU PATRIMOINE DE TURNY :

La réunion d'information qui s'est déroulée fin novembre en présence de M. le Maire, a obtenu un franc succès car ce n'est pas moins de 30 personnes qui, à l'issue de la réunion, se sont déclarées prêtes à "travailler" bénévolement lorsque des actions seront entreprises.

Ainsi, dès le 10 novembre, un après-midi "foot" était organisé au profit de l'association. Dès le 11, le bénéfice servait à mettre hors d'eau le lavoir de Linant. Poutres étayées, trous bouchés, il peut attendre l'hiver en toute sérénité ; les intempéries ne devant plus avoir de prise sur lui.

Un groupe de douze bénévoles s'est activé toute la journée. Signalons tout particulièrement la présence de six jeunes.

Le samedi suivant, une autre équipe de sept personnes a commencé à nettoyer les abords immédiats afin d'en rendre l'accès plus facile et plus agréable. Au printemps, nous nous retrouverons pour parfaire ce travail.

Le 14 décembre à 15 H, l'association s'est réunie pour élire son Conseil d'Administration ; parmi les nombreux candidats, ont été élus : Mme Crunelle, Mme Corgeron, Mme Royer, Mme Vieillant, Melle Hugot, M. Latracol, M. Poupard, M. Crozet, M. Aubouin.

Le 28 décembre il se réunira pour élire le bureau.

Bientôt, d'autres actions pourront être envisagées à d'autres points de la Commune.

Que ceux d'entre vous qui "voient" quelque chose à faire pour rendre un endroit de Turny plus agréable ou sauvegarder un témoin du passé, n'hésitent pas à nous en faire part.

Gisèle Corgeron

FOOT :

Le 10 novembre 1985, une nouvelle rencontre de foot s'est déroulée au terrain. Filles et garçons, jeunes et moins jeunes se sont amusés pour leur plaisir et celui des spectateurs. Les gaufres ont eu un grand succès et chacun appréciait de pouvoir se rafraîchir ou au contraire se réchauffer avec les diverses boissons proposées.

Deviner le poids de l'équipe gagnante et emporter une superbe boîte de chocolats, voilà qui a fait faire bien des comptes tout au long de la journée. Et que de rires quand ces Messieurs sont passés sur la bascule ! ...

Rendez-vous est déjà pris pour le mois de mai où les beaux jours aidant, on pourra se retrouver pour passer à nouveau une agréable journée.

.../...

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE :

La vente des Bleuets le jour du 11 NOVEMBRE au profit des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, a rapporté 174 F.
Merci à tous de votre générosité.

L'association des Paralysés de France, remercie tous les habitants de Turny des dons faits lors de la collecte de textiles du 28 septembre dernier.

L'action entreprise sur tout le département a permis de collecter près de 150 tonnes de vêtements.

Le produit de la vente devra financer de nouveaux services mis à la disposition des handicapés moteurs dans notre département.

Bennes :

La benne à verres usagés sera à la disposition du public début janvier à l'emplacement habituel.

Une benne à gros déchets sera disposée au Fays à la même période pour la récupération des ferrailles, plastiques et objets encombrants.

CODE DE LA ROUTE :

Les services préfectoraux nous informent que la gendarmerie a reçu des instructions pour être plus vigilante sur :

- la conduite en état d'ivresse,
- l'excès de vitesse,
- le non-port de la ceinture de sécurité.

A partir du début de l'année, des contrôles plus fréquents du taux d'alcolémie vont être entrepris et l'amende pour oubli du port de la ceinture sera portée à 230 F pour le conducteur, comme pour le passager.

Nous sommes tous persuadés que la prévention vaut mieux que la sanction.

La sécurité, c'est l'affaire de tous. Pensez-y quand vous traversez nos hamcaux. Ralentissez.

MANOEUVRES MILITAIRES :

Des manoeuvres militaires se dérouleront sur le territoire de la Commune du 13 au 17 janvier 1986. Ces manoeuvres, organisées par l'Ecole d'Application des Transmissions de Montargies, devraient mettre en oeuvre un effectif de 740 personnes, 170 véhicules et 2 hélicoptères.

.../...

ELECTIONS LEGISLATIVES :

Le Préfet de l'Yonne, Commissaire de la République, nous prie de vous apporter quelques précisions sur les élections du 16 Mars 1986.

Vous voterez deux fois :

- dans une urne pour l'Assemblée Nationale,
- dans une autre urne pour le Conseil Régional,

Il n'y aura qu'un seul tour.

L'élection des Députés se fera pour une liste de 3 personnes.

L'élection des Conseillers Régionaux se fera pour une liste de 11 noms.

Il n'y aura ni panachage, ni vote préférentiel.

Nul ne sera candidat sur plusieurs listes.

Les sièges seront attribués à la proportionnelle au plus fort reste.

SALLE COMMUNALE :

Nous vous rappelons que pour tous renseignements concernant la location de la Salle Communale, il faut vous adresser à Mme BILLEBAUT à Turny : tél. 86-35-07-23.

Tarif 1986 :

	Commune :	hors Commune :
24 H	400 F	650 F
36 H	500 F	800 F
48 H	650 F	1.000 F
caution :	650 F	1.000 F

L'électricité et le nettoyage étant facturés en plus.

COMMUNIQUES :

Les Employés Communaux remercient les habitants de Turny du bon accueil qu'ils ont reçu lors de leur passage pour les calendriers.

QUE FAUT-IL CROIRE ? :

QUE LE DESOEUUREMENT PESE A CERTAINS ?

-VOUS POUVEZ RENDRE VISITE AUX PERSONNES AGEES, FAIRE LEURS COURSES, LEUR MENAGE, QUELQUES MENUS TRAVAUX,

- AIDER LA CROIX-ROUGE DANS SES MULTIPLES ACTIONS,

- ENREGISTRER DES CASSETTES POUR LES NON-VOYANTS,

- RECUEILLIR DES MEDICAMENTS OU DES FONDS POUR L'U.N.I.C.E.F., ETC...

LA LISTE EST LONGUE DE CE QUE L'ON PEUT FAIRE POUR S'OCCUPER, POUR ETRE UTILE.

POUR ETRE NUISIBLE, POUR ETRE MALVEILLANT, C'EST SUR, IL FAUT CHERCHER !
QUE PEUT-ON FAIRE A TURNY QUAND ON EST DANS CE CAS LA ?

ON SACCAGE L'HORLOGE DU CLOCHER,

ON MACULE LES MURS DE L'EGLISE DE GRAFFITIS,

ON CASSE LES VITRAUX, LES TUILLES DE LA SACRISTIE,

ON TORD LES POTEAUX INDICATEURS,

ON S'EMPLOIE A ENLEVER LES ETAIS MIS EN PLACE AU LAVOIR DE LINANT,

QUE FAUT-IL CROIRE ? : suite

ON Y MASSACRE LES VESTIGES ENCORE INTACTS,
ON MITRAILLE LA TOITURE - QU'UN GROUPE DE BENEVOLES VIENT DE REPARER -
DE BLOCS DE CIMENT, DE PIERRES, DE BRANCHAGES.
DE TOUTE EVIDENCE, ON NE MANQUE PAS D'IMAGINATION !
EN CES TEMPS DE MISERE OU LA VIE EST DURE POUR TOUS, OU LES PROBLEMES
ECONOMIQUES TOUCHENT CHACUN D'ENTRE NOUS, HONTE A CEUX QUI AGGRAVENT
LE MALAISE DE LA SOCIETE PAR LEUR SOTTISE ET LEUR MECHANCETE.
EN CETTE PERIODE DE VOEUX, SOUHAITONS QUE 1986 LEUR APPORTE DES IDEES
PLUS CLAIRES, UN COEUR PLUS NEUF ET LE DESIR DE S'ELEVER PLUTOT QUE
CELUI DE S'AMOINDRIR.